



URGENT SVP Convocation "titre de séjour" a l'hôtel de police

Par **cmoi60**, le **15/05/2010** à **21:11**

bonjour a tous,

Voilà je vous explique ma situation etant déjà été convoquer "soit disant" pour une regularisation de dossier pour mon titre de séjour en fevrier 2010, mais lorsque je me suis présenter on m'as directement mis en prison pour une affaire datant de 2006 pour une reconduite a la frontiere ou j'ai passer 15 jours et sortie sans aucun retour a la frontiere, a ce jour je suis en concubinage depuis 3 ans et ayant un enfant francais qui a 9 mois.

La semaine derniere la prefecture a envoyer a mon domicile un enqueteur des affaire sanitaire et sociale pour une enquete (savoir si je domicilier bien a l'adresse et que je vivé bien ici)

Mais aujourd'hui j'ai recue une convocation de l'hotel de police pour objet : titre de séjour", que doit-je faire? Et t'il normal d'avoir une convocation pour un titre de séjour a lhôtel de police???

SVP aidez moi et vous remerciant par avance de vos réponses.

Par **Massilienne**, le **31/05/2010** à **02:48**

normalement, si je ne me trompe pas, tu n'es plus expulsable, seulement un rendez-vous a l'hotel de police n'est pas tres bon signe. Je te conseille fortement d'y aller accompagner d un

avocat. Je te souhaite bon courage, et redis nous tout de meme.

PS: renseigne toi aupres d'association

Par **cmoi60**, le **31/05/2010** à **09:42**

Bonjour,

Juste pour vous remercier de m'avoir répondu a mon message, cela r'assure même si je sais que ce n'est vraiment pas evident pour toutle monde qui et etranger en france..

Nous avons été a la convocation OUFFF rien de bien méchant je suis r'assurer il lui on poser beaucoup de questions et puis en revoir merci..

Maintenant croisons les doigt pour que la prefecture accepte de lui faire sa carte de sejour...

Bon courage et encore merci